



## Nettoyage aux cimetières

Paru dans la presse le 4 novembre

Comme chaque année, l'ancien cimetière et le nouveau, font l'objet d'un nettoyage approfondi par les agents communaux, Florent et Rémi, ramassage des feuilles tombées au sol, vérifications des robinets d'eau qui, parfois, font apparaître des fuites, vidage des containers à ordures ménagères dans lesquels se trouvent des déchets devant être apportés à la déchetterie.

Un petit rappel quant au nettoyage des tombes qui doit être fait par les familles et non par les agents communaux